

## Formulaire de procuration aux fins de **notre assemblée générale annuelle des actionnaires le 6 mai 2010**

**Le formulaire de procuration est sollicité par la direction et au nom de celle-ci.**

Notre assemblée générale annuelle des actionnaires (assemblée) aura lieu le jeudi 6 mai 2010 à 9 h 30 (heure de l'Est) au Palais des congrès, 1001, Place Jean-Paul-Riopelle, salle 511, Montréal (Québec).

Le recto et le verso du présent document d'information contiennent des renseignements importants qui vous aideront à remplir votre formulaire de procuration. Celui-ci est joint à ce document d'information (voir les pages 1 et 2) et peut être facilement détaché en suivant le pointillé.

### **VOTRE VOTE EST IMPORTANT**

En qualité d'actionnaire, vous avez le droit d'exercer les droits de vote attachés à vos actions à l'égard de l'élection des administrateurs, de la nomination des vérificateurs, de l'examen d'un vote consultatif sur la rémunération de la haute direction et de toute autre question pouvant être régulièrement soumise à l'assemblée. Vous pouvez exercer ces droits de vote par procuration ou en personne à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement. Si vous recevez plus d'un formulaire de procuration, veuillez remplir, dater, signer et retourner chacun d'eux.

### **SI VOUS VOTEZ EN PERSONNE À L'ASSEMBLÉE**

Ne remplissez pas le formulaire de procuration.

Dans le formulaire de procuration, vous, votre et vos renvoient au porteur d'actions ordinaires de BCE Inc. Nous, notre, nos, Société et BCE renvoient à BCE Inc.

### **VOTE PAR PROCURATION**

C'est la façon la plus simple de voter. Voter par procuration signifie que vous donnez à la personne nommée dans la section A du formulaire de procuration (fondé de pouvoir) l'autorisation d'exercer pour vous les droits de vote attachés à vos actions. Si vous votez par procuration, la Société de fiducie Computershare du Canada ou d'autres agents que nous nommons **doivent recevoir votre formulaire de procuration signé avant 16 h 45 (heure de l'Est) le mercredi 5 mai 2010**. Il existe cinq façons de voter par procuration. Voir le verso de ce document d'information pour plus de détails.

### **ASSISTANCE SPÉCIALE**

Si vous avez besoin d'assistance spéciale à l'assemblée, veuillez nous le faire savoir en communiquant avec Computershare au numéro 1-800-561-0934.

Remarque : Le formulaire de procuration qui est joint à ce document d'information doit également être utilisé par les participants au Régime d'épargne des employés (REE) de la Société.



## **LAISSEZ-PASSER POUR NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DE 2010.**

Veuillez présenter ce laissez-passer à la table d'inscription de Computershare lorsque vous arrivez à l'assemblée.

Faites-nous savoir si vous avez besoin d'assistance spéciale.

**NUMÉRO DE COMPTE DU PORTEUR**

# Cinq façons de voter par procuration



## RECEVOIR DES DOCUMENTS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE, C'EST PLUS RAPIDE, PLUS ÉCOLOGIQUE ET PLUS ÉCONOMIQUE

Vous pouvez choisir de recevoir dorénavant l'information à l'intention des actionnaires par voie électronique.

**Plus rapide** – Recevez vos documents plus tôt

**Plus écologique** – Sauvez des arbres, économisez l'énergie et l'eau et réduisez les émissions atmosphériques

**Plus économique** – Réduisez les frais d'impression et les frais postaux de votre société

Pour vous inscrire, allez à notre site Web à l'adresse [www.bce.ca](http://www.bce.ca), cliquez sur la bannière « Assemblée générale annuelle des actionnaires 2010 » puis sur « Votez en ligne » et suivez les instructions.

Vous aurez besoin de votre numéro de compte du porteur et de votre numéro de contrôle à 15 caractères.

Si vous ne vous inscrivez pas à ce service, vous continuerez de recevoir ces documents par la poste.

## VOS CODES D'ACCÈS

Vous aurez besoin de ces codes pour voter par téléphone ou par Internet, ou pour recevoir des documents par voie électronique :

Numéro de contrôle

Numéro de compte du porteur

## 1 PAR TÉLÉPHONE

- Composez le 1-866-732-8683 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le 312-588-4290 (service automatique international) à partir d'un téléphone à clavier et suivez les instructions.
- Vous aurez besoin de votre numéro de contrôle à 15 caractères.
- Ce numéro figure ci-contre.
- Si vous votez par téléphone, vous ne pouvez pas nommer une autre personne que les administrateurs désignés à la section A du formulaire de procuration comme fondé de pouvoir.

## 2 PAR INTERNET

- Allez au site Web de Computershare à l'adresse [www.voteendirect.com](http://www.voteendirect.com) et suivez les instructions à l'écran.
- Vous aurez besoin de votre numéro de contrôle à 15 caractères.
- Ce numéro figure ci-contre.

## 3 PAR LA POSTE

- Détachez le formulaire de procuration (pages 1 et 2) du document d'information en suivant le pointillé.
- Remplissez le formulaire de procuration, assurez-vous de le signer et de le dater et retournez-le dans l'enveloppe prévue à cette fin.

## 4 PAR TÉLÉCOPIEUR

- Détachez le formulaire de procuration (pages 1 et 2) du document d'information en suivant le pointillé.
- Remplissez le formulaire de procuration, assurez-vous de le signer et de le dater et envoyez les deux pages (en un seul envoi) par télécopieur au 1-866-249-7775 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au 416-263-9524 (à l'extérieur du Canada et des États-Unis).

## 5 EN NOMMANT UNE AUTRE PERSONNE POUR ASSISTER À L'ASSEMBLÉE ET Y EXERCER POUR VOUS LES DROITS DE VOTE ATTACHÉS À VOS ACTIONS

- Cette personne n'est pas tenue d'être un actionnaire.
- Biffez les quatre noms imprimés dans la section A du formulaire de procuration et inscrivez le nom de la personne que vous nommez dans l'espace prévu à cette fin. Remplissez les instructions de vote, signez et datez le formulaire et retournez-le à Computershare selon les directives.
- Assurez-vous que la personne que vous nommez le sait et qu'elle assiste à l'assemblée.
- À l'assemblée, elle devrait s'adresser à un représentant de Computershare à l'une des tables de celle-ci.

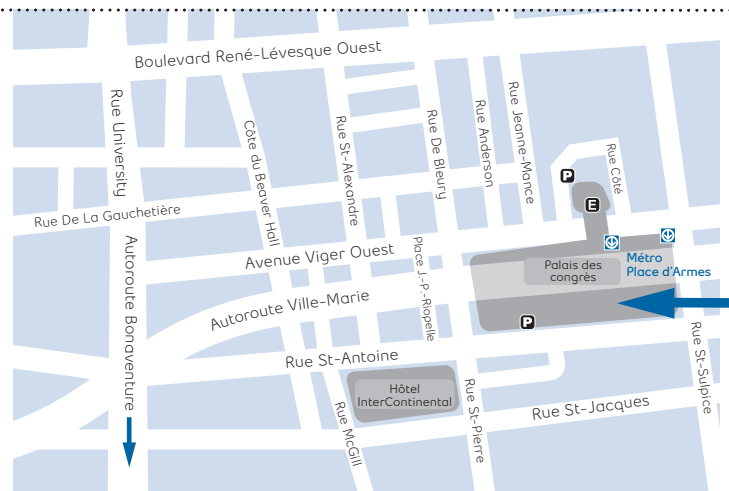
Détachez votre laissez-passer en suivant ce pointillé.

## BCE Inc. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Notre assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le jeudi 6 mai 2010 à 9 h 30 (heure de l'Est) à l'endroit suivant :

**Palais des congrès**  
1001, Place Jean-Paul-Riopelle  
Salle 511  
Montréal (Québec)

Des rafraîchissements seront servis.





# Ceci est votre formulaire de procuration pour l'assemblée générale annuelle des actionnaires de BCE Inc. le 6 mai 2010.

Cette procuration est sollicitée par la direction et au nom de celle-ci.

Détachez ce formulaire de procuration en suivant le pointillé et remplissez-le en vous assurant de le signer et de le dater pour exercer les droits de vote attachés à vos actions par la poste ou par télécopieur ou pour nommer une autre personne qui exercera pour vous ces droits de vote à l'assemblée.

Ce formulaire révoque tous les formulaires de procuration (se rapportant aux mêmes actions) relatifs à l'assemblée que vous avez déjà signés. Il ne sera considéré comme accordant une procuration valide que s'il est intact et a été signé. Si vous avez des questions sur la façon de le remplir, veuillez communiquer avec Kingsdale Shareholder Services Inc. au 1-866-581-0508 (service en français ou en anglais).

## **A** REMPLISSEZ CETTE SECTION POUR NOMMER UN FONDÉ DE POUVOIR

### Nommer un fondé de pouvoir

En remplissant ce formulaire de procuration, vous nommez à titre de fondé de pouvoir

M. George A. Cope,  
M. Thomas C. O'Neill,  
M. André Bérard ou  
M<sup>me</sup> Donna Soble Kaufman,

qui sont des administrateurs de la Société, sauf si vous nommez une autre personne.

Votre fondé de pouvoir assistera à l'assemblée et exercera les droits de vote attachés à vos actions en votre nom. Votre fondé de pouvoir :

- a les mêmes droits que vous auriez si vous assistiez à l'assemblée en personne, y compris le droit de nommer un fondé de pouvoir remplaçant
- exercera les droits de vote attachés à vos actions comme vous le précisez à la section C. **En l'absence de précisions, les administrateurs nommés comme fondés de pouvoir ont l'intention d'exercer à l'assemblée les droits de vote conférés par la procuration conformément aux recommandations du conseil d'administration**
- peut exercer les droits de vote attachés à vos actions selon son bon jugement relativement à toute modification de ces questions et à toute autre question pouvant être régulièrement soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Vous avez le droit de nommer quelqu'un d'autre que ces quatre personnes comme fondé de pouvoir. Pour ce faire, biffez les quatre noms ci-dessus et inscrivez le nom de la personne que vous nommez dans l'espace ci-dessous. Cette personne ne doit pas nécessairement être un actionnaire de la Société.

## **B** DITES-NOUS SI VOUS VOULEZ RECEVOIR LES RAPPORTS FINANCIERS

### Rapports trimestriels

Nous NE vous enverrons PAS les rapports trimestriels de la Société en 2010 (y compris le T1-2011), sauf si vous nous indiquez que vous voulez les recevoir en cochant la case ci-dessous.

- Veuillez me faire parvenir les rapports trimestriels de la Société en 2010

Si vous ne cochez pas la case ci-dessus ou ne retournez pas les pages 1 et 2 de ce formulaire de procuration, nous supposons que vous NE voulez PAS recevoir les rapports trimestriels de la Société en 2010.

### Rapport annuel

La loi exige que nous vous envoyions, en tant qu'actionnaire inscrit, les états financiers annuels de la Société et le rapport de gestion s'y rapportant, sauf si vous nous indiquez que vous NE voulez PAS les recevoir en cochant la case ci-dessous.

- NE me faites PAS parvenir les états financiers annuels de la Société et le rapport de gestion s'y rapportant

Si vous cochez la case ci-dessus, nous NE vous enverrons PAS les états financiers annuels de la Société et le rapport de gestion s'y rapportant, et cette directive aura cours d'une année à l'autre (sauf si vous la révoquez).

- FAITES-moi parvenir les états financiers annuels de la Société et le rapport de gestion s'y rapportant

**Voir le document d'information pour savoir comment recevoir ces documents par voie électronique.**

Si vous cochez la case ci-dessus (révoquant ainsi les directives antérieures) ou ne retournez pas les pages 1 et 2 de ce formulaire de procuration, nous supposons que vous VOULEZ recevoir les états financiers annuels de la Société et le rapport de gestion s'y rapportant.

Nous continuerons à vous envoyer l'avis d'assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de procuration de la direction ainsi que le formulaire de procuration afin que vous puissiez exercer les droits de vote attachés à vos actions.





### C REMPLISSEZ CETTE SECTION POUR FOURNIR DES INSTRUCTIONS DE VOTE

P.2

Veillez cocher « Pour », « Abstention » ou « Contre », selon le cas, pour chacune des questions suivantes. Inscrivez un X à l'aide d'un stylo noir ou bleu pour voter, comme il est indiqué dans l'exemple qui suit.



#### 1. Élection des administrateurs : Le conseil d'administration recommande de voter POUR tous les candidats.

Les candidats proposés sont les suivants :

	POUR	ABSTENTION		POUR	ABSTENTION		POUR	ABSTENTION
01. B.K. Allen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	05. R.E. Brown	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	09. B.M. Levitt	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
02. A.Bérard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	06. G.A. Cope	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10. E.C. Lumley	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
03. R.A. Brenneman	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	07. A.S. Fell	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	11. T.C. O'Neill	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
04. S. Brochu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	08. D. Soble Kaufman	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	12. P.R. Weiss	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### 2. Nomination des vérificateurs : Le conseil d'administration recommande de voter POUR cette question.

Deloitte & Touche s.r.l. à titre de vérificateurs

POUR	ABSTENTION
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### 3. Vote consultatif sur la rémunération de la haute direction : Le conseil d'administration recommande de voter POUR cette question.

Il est résolu, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du conseil d'administration, que les actionnaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de la direction 2010 datée du 11 mars 2010, transmise en vue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires 2010 de BCE.

POUR	CONTRE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### D VEUILLEZ SIGNER CE FORMULAIRE DE PROCURATION

Vous devez signer ce formulaire de procuration pour qu'il soit valide. En le signant, vous autorisez le fondé de pouvoir à agir et à exercer les droits de vote attachés à vos actions en votre nom à l'assemblée et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement et à exécuter vos instructions de vote. Si vous êtes un particulier, vous ou votre mandataire autorisé devez signer le formulaire. Votre mandataire pourrait devoir fournir une preuve de votre autorisation. Si les actions sont immatriculées au nom de deux propriétaires ou plus, au moins un des porteurs doit signer le formulaire pour qu'il soit accepté. Si les actions sont immatriculées au nom d'une société ou d'une autre entité juridique, un dirigeant ou mandataire autorisé doit signer et pourrait devoir fournir une preuve attestant qu'il est autorisé à signer.

SIGNATURE

En l'absence de date, celle à laquelle nous vous avons posté le formulaire sera considérée comme la date inscrite.

JOUR

MOIS

2010

ANNÉE

Veillez remplir le recto de ce formulaire avant de le mettre à la poste ou de le télécopier. Veillez télécopier les deux pages en un seul envoi.



030703

AR2

